

2020



RAPPORT D'ACTIVITÉS



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LYONNE



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2020 a été bien entendu largement marquée par la crise sanitaire qui a eu un impact fort dans l'organisation de nos actions publiques, mais aussi dans l'adaptation de nos services à distance.

L'ensemble de nos actions de sensibilisation a été dans sa très grande majorité annulé au fur et à mesure des annonces gouvernementales et sera reprogrammé après cet épisode. Nous ne pouvons que regretter l'annulation du festival « Ressources et Vous » qui représentait la 1^{er} manifestation plurielle liée aux acteurs du réemploi, du recyclage et de la réutilisation de matière, et pour l'organisation de laquelle le CAUE s'était largement investi.

L'accompagnement des porteurs de projets a connu un net coup d'arrêt lors du 1^{er} confinement, amenant notre équipe à dématérialiser les interventions et à profiter de ce temps vacant pour compléter sa formation sur de nouveaux champs.

Cependant, la mise en place des nouvelles équipes municipales pleinement mobilisées dans le cadre notamment des divers plans de relance de l'économie, couplée à un fort dynamisme de l'immobilier a fortement mobilisé nos conseillers lors du second semestre.

Cette hausse de plus de 20 % des sollicitations sur l'année est un révélateur fort de la capacité de rebond de notre territoire et de l'intérêt de notre structure aux compétences multiples.

Gérard ANDRÉ

Président du CAUE de l'Yonne

Conseiller départemental du canton de Saint-Florentin



SOMMAIRE

6 LE CAUE DE L'YONNE

Les missions

La vie de l'association / le conseil d'administration

L'équipe

Le financement du CAUE

16 ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

L'offre de services du CAUE

Quelques projets accompagnés sur le territoire

Les journées techniques de formation des élus, techniciens et professionnels

32 CONSEILS ET ACTIONS POUR LES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Un service de conseil architectural

Quelques conseils et types d'accompagnement

Un programme d'actions et de rendez-vous pour tous les publics

42 INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Des formats de découverte et d'expérimentation pour le jeune public

46 RESSOURCES

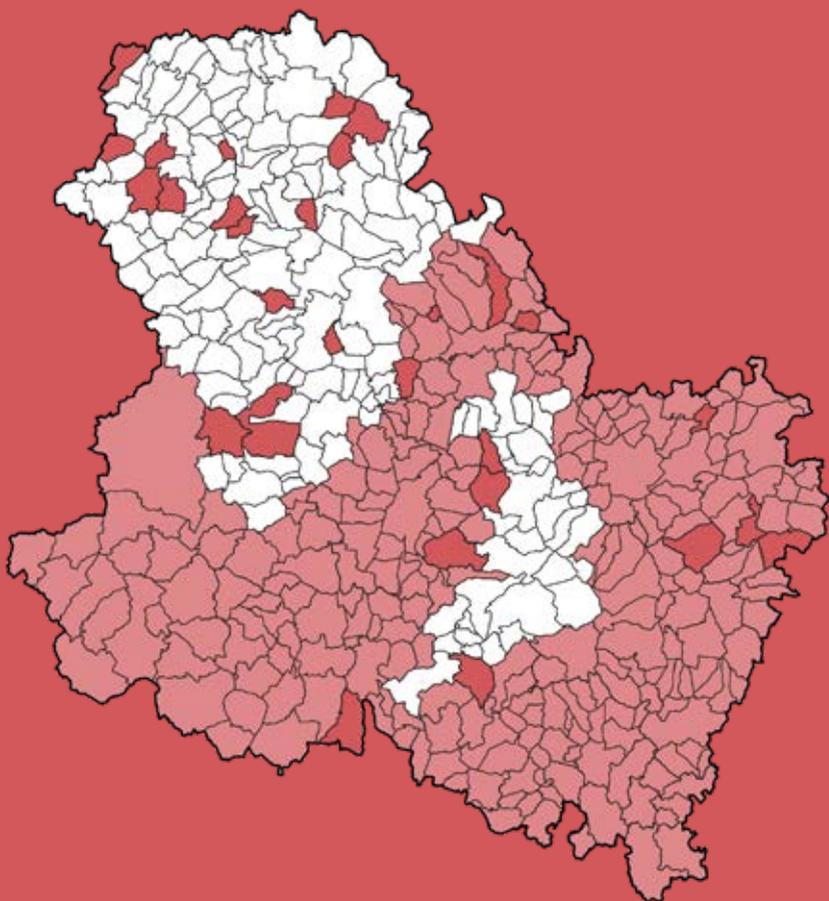
Les publications et le fonds documentaire

L'Observatoire national des CAUE

Les outils de communication

La revue de presse

53 ADHÉSION 2021



**CARTE DES ADHÉRENTS
AU CAUE EN 2020**

-  Communautés de communes
Communautés d'agglomération
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
-  Communes adhérentes individuellement

LE CAUE DE L'YONNE

« *Institués par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont pour objet de promouvoir sur le plan local la qualité de l'architecture et de son environnement.* »

ARTICLE 7, loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

LES MISSIONS

Les CAUE développent des missions de service public à travers le conseil, la formation, la sensibilisation et l'information. Dans le cadre de la décentralisation, les CAUE jouent un rôle irremplaçable de conseils indépendants hors secteur marchand, et s'attachent à rassembler tous les partenaires autour des exigences de qualité du cadre de vie et de dynamique du développement local.

4 PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur :

- l'indépendance par rapport aux enjeux, notamment financiers ;
- la recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches ;
- l'approche, l'analyse et le traitement transversal des problématiques ;
- la volonté d'animer un partenariat entre tous les acteurs de l'aménagement du territoire.

L'ASSOCIATION

Le CAUE de l'Yonne est une association départementale loi 1901 créée à l'initiative du Conseil général en juillet 2010. Son statut en fait un organisme privé autonome, financé par une part de la Taxe d'Aménagement, par les cotisations des adhérents, ainsi que par des contributions diverses, publiques ou privées.

UN MOUVEMENT, UNE CHARTE

Avec 93 CAUE départementaux, et plus de 1 000 salariés, les CAUE affichent une forte présence sur les territoires.

La Fédération Nationale des CAUE est une association créée le 9 mai 1980 qui regroupe les différents CAUE. L'appartenance à un réseau fédératif national leur permet d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.



Fédération Nationale des CAUE
108-110, rue Saint-Maur 75011 PARIS
www.fncaue.fr

Une Union Régionale des CAUE anime le réseau de Bourgogne-Franche-Comté. Elle a notamment pour objet l'harmonisation et la valorisation de l'action régionale, la formation des personnels et la représentation des CAUE auprès des instances régionales.



Union Régionale des CAUE de
Bourgogne-Franche-Comté
1 rue de Soissons 21000 DIJON

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Être adhérent au CAUE, c'est :

- avoir conscience de l'intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine et des paysages ;
- participer aux débats sur le cadre de vie et aider au développement de l'esprit de participation des habitants ;
- concevoir des solidarités entre les collectivités, et la complémentarité entre la ville et la campagne ;
- manifester l'ambition d'un avenir réconciliant environnement et développement durable ;
- se savoir acteur de la ville et de l'espace.

40 adhérents en 2020 ont souhaité soutenir l'activité du CAUE et profiter pleinement de ses services

281 communes de l'Yonne sont représentées

Sont adhérents :

la communauté d'agglomération de l'Auxerrois (regroupant 21 communes)

la communauté de communes de Puisaye-Forterre (regroupant 63 communes dans l'Yonne),

la communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne (regroupant 52 communes),

la communauté de Communes Serein et Armance (regroupant 29 communes)

le PETR du Grand Avallonnais (regroupant 87 communes)

29 communes individuellement

5 particuliers et professionnels

L'Assemblée Générale a eu lieu le 19 novembre 2020 en visioconférence

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2020 (les 5 mai et 12 novembre).

Les activités du CAUE, les orientations et le budget y sont débattus.

Le bulletin d'adhésion 2021 est disponible en fin de document.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Gérard ANDRÉ, Conseiller départemental du canton de Saint-Florentin,
Mafhoud AOMAR, Conseiller départemental du canton de Charny, maire de Valravillon, Président de la Communauté de Communes de l'Aillantais

Christophe BONNEFOND, Conseiller départemental du canton d'Auxerre 3, Maire de Venoy,

Marie-Laure CAPITAIN, Conseillère départementale du canton de Saint-Florentin,

Irène EULRIET-BROCARDI, Conseillère départementale du canton de Charny

Danièle GYSSELS, Conseillère départementale du canton de Sens 1

4 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Vincent AUBER, Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Yonne,

Jean-Louis AUGER, Architecte des bâtiments de France jusqu'en mai 2020, **Jean-François BRIAND** à partir de juin 2020

Didier ROUSSEL, Directeur départemental des territoires de l'Yonne,

Manuella INES, Directrice départementale des territoires adjointe de l'Yonne,

4 REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES PROFESSIONNELS, DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET

Nicolas BONNET, Compagnon Tailleur de Pierre

Benoît BAZEROLLES, Architecte,

Bernard COLLETTE, Inspecteur général des monuments historiques,

Thierry LE RU, Architecte-urbaniste,

6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Anne JÉRUSALEM, Présidente de l'Association départementale du tourisme de l'Yonne, Conseillère départementale du canton de Tonnerre, maire de Chassignelles,

Benoît DULION, Délégué Régional du Groupement des Entreprises des Monuments Historiques, jusqu'au 12 novembre

Didier GANIER, Directeur de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Yonne,

Gilles PROU, Paysagiste, gérant de la société Urban Ingénierie.

Bernard TOULLIER, Artisan, Compagnon charpentier.

Yohan BLCEM, Maire de Saligny, depuis le 12 novembre

1 Poste vacant suite au décès de Jean-Luc DAUPHIN, président fondateur du CAUE

2 PERSONNES QUALIFIÉES DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET

Agnès BLANCARD, Représentant de l'association Maisons paysannes de France,

Jean RAVISÉ, Président de la Société d'Horticulture de l'Yonne.

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Florence DECK, assistante et documentaliste

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est composée de l'ensemble des membres de l'association. Elle se réunit une fois par an pour délibérer sur le programme d'actions du CAUE, proposé par le Conseil d'Administration. Elle entend les rapports moraux et financiers qui établissent le bilan de l'activité de l'association. Elle vote les résolutions et le budget, et approuve les comptes financiers.

L'ÉQUIPE

LE PRÉSIDENT

Gérard ANDRÉ, Conseiller départemental du canton de Saint-Florentin,

L'ÉQUIPE PERMANENTE

(6 personnes et 5,2 équivalent temps plein)

Philippe BODO, directeur, architecte-conseiller

Florence DECK, assistante et documentaliste

Martin LAROUSSE, architecte-conseiller

Karen CHEVALLIER, architecte-conseillère

Maryline TAGLIABUE, chargée de mission culture & paysages, ingénieure-paysagiste

David BOUILLON, architecte-conseiller, jusqu'au 31 août

Louise LEGEARD, architecte-conseillère, à partir du 2 novembre

4 stagiaires ont partagé la vie du CAUE de quelques jours à quelques semaines :

Océane DUBOIS, collègue Saint-Joseph, Auxerre, du 20 au 24 janvier

Camille FROGER, collègue Jean-Bertin, Saint-Georges-sur-Baulche, du 27 au 31 janvier

Julie DE OLIVEIRA, École nationale supérieure d'architecte de Paris-Est, du 29 juin au 31 août

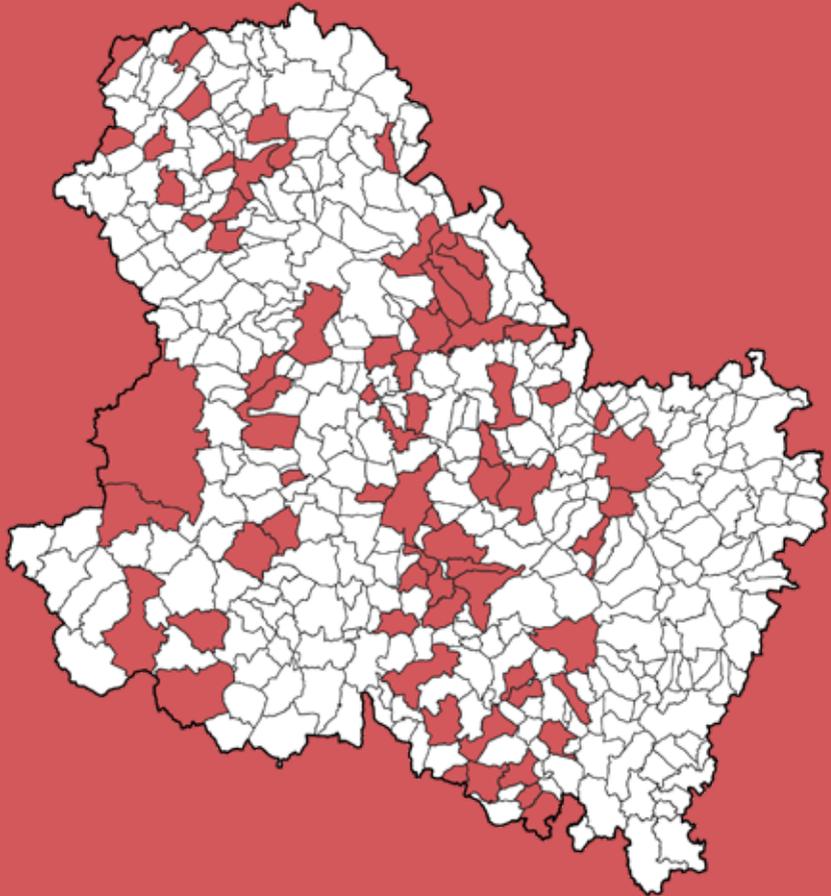
Margaux SOUBIRANT, École supérieure d'arts appliqués, Nevers, du 1^{er} septembre au 24 octobre

FINANCEMENT DU CAUE

Le financement des CAUE est assuré en grande majorité par la part départementale de la taxe d'aménagement (TA), qui finance également la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS). La ressource issue de la fiscalité n'a pas le caractère d'une subvention, mais d'un produit fiscalisé. Des subventions provenant de collectivités publiques, des cotisations des adhérents, des contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités ou les partenaires publics ou privés peuvent également compléter les budgets des CAUE.

Comptes de résultats 2020 prévisionnels

Taxe Aménagement	274 340 €
Adhésions	22 218 €
Divers (reprises, transferts, profits différés)	2 849 €
Subvention	9 500 €
Total des produits d'exploitation	308 907 €
Charges courantes	17 929 €
Location immobilière	19 140 €
Assurances	2 237 €
Documentation	922 €
Formation, colloques, séminaires	15 €
Honoraires et études	10 460 €
Catalogues, impressions externes	7 080 €
Voyages, déplacements	2 096 €
Réception	1 061 €
Cotisations fédérales et URCAUE	6 924 €
salaires, taxes et cotisations	250 501 €
dotations amortissements et divers	13 141 €
Total des charges d'exploitation	331 506 €
Résultat	-22 599 €



**CARTE DES COLLECTIVITÉS QUI ONT BÉNÉFICIÉ
D'UN CONSEIL DU CAUE EN 2020**



Communes concernées

L'ACCOMPA- GNEMENT DES COLLECTIVITÉS

« Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux. »

ARTICLE 7, loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

L'OFFRE DE SERVICES DU CAUE

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À L'ÉCOUTE DES ÉLUS DE L'YONNE

La mission de conseil aux collectivités du CAUE :

- couvre les champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage,
- concerne autant des projets de réalisations concrètes (équipements et espaces publics, opérations d'aménagement...) que la mise en place de documents de cadrage à des échelles intra-communales, communales ou intercommunales,
- s'exerce en partenariat avec les différents acteurs et financeurs (chambres consulaires, collectivités, État...),
- fait appel à toutes les compétences professionnelles de l'équipe du CAUE, ainsi qu'à son centre de ressources documentaires,
- reste dans le domaine du conseil, n'est ni assistance à maîtrise d'ouvrage, ni maîtrise d'œuvre.

Le CAUE peut intervenir pour :

- un conseil ponctuel,
- une aide méthodologique et technique,
- un diagnostic préalable,
- une étude de définition des enjeux et orientations d'aménagement,
- une aide à la pré-programmation architecturale et urbaine,
- une participation aux jurys de sélection de concours...

L'accompagnement du CAUE s'effectue en complémentarité de l'intervention de l'Agence technique départementale ATD 89 et/ou du service CEP du Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne, SDEY, qui prennent très souvent le relais pour permettre à la collectivité de poursuivre les études et consulter les maîtres d'œuvre qui se chargeront de la réalisation.

VERS UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT PLUS GLOBALE

En 2018, le CAUE a débuté un cycle de sensibilisation/formation à destination des élus et techniciens. Ces ateliers, fondé sur des pratiques de terrain et des échanges d'expériences de communes, ont vocation à apporter des clés de compréhension de sujets et problématiques courants, dialoguer avec des acteurs locaux et extra-locaux, et développer des pratiques vertueuses sur les territoires.

Le CAUE accompagne également de plus en plus les collectivités pour faire émerger une participation du public et des usagers à des projets locaux, ou encore aider un collectif d'habitants à développer des initiatives sur l'espace public ou dans des bâtiments communaux.

Les chiffres clés de 2020

83

projets accompagnés (+ 22 %)

1 603

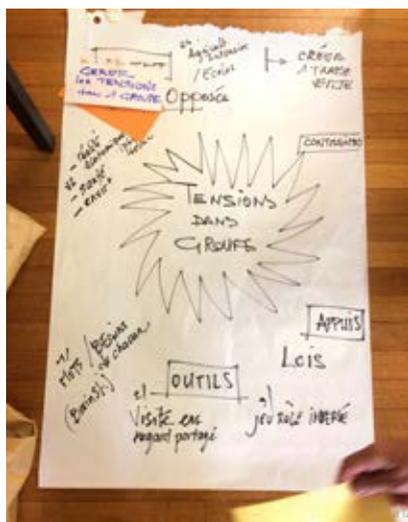
heures de conseil

soit 66 000 € de budget dédié

10

présences en commissions
et réunions départementales

LA PRISE EN COMPTE DE NOUVEAUX ENJEUX



200 heures cumulées de formation

6 formations longues suivies

20 webinaires suivis

LE PERSONNEL DU CAUE DE L'YONNE SE FORME

La formation et la mise à niveaux des compétences du personnel du CAUE sont bien entendu permanentes mais cette année de crise sanitaire a permis de profiter du 1^{er} confinement pour suivre de nombreuses formations à distance sur des sujets variés en lien avec les problématiques qui touchent notre département :

- > **Rénovation énergétique**
- > **Résilience territoriale**
- > **Aménagement et lutte contre le réchauffement climatique**
- > **Réemploi de matières dans la construction**
- > **Animation de démarches participatives**
- > **Dispositif Petites Villes de Demain**
- > **Accompagnement au changement**
- > **Alimentation et territoires**
- > ...

Principe de réorganisation d'une place



CONSEIL **GRON**

Repenser les espaces publics d'un lotissement

La commune a sollicité le CAUE de l'Yonne dans le cadre d'une réflexion sur la requalification de places dans le quartier des Damiettes. Ce quartier pavillonnaire, aménagé au sud du territoire dans les années 1990, présente des espaces publics obsolètes et vieillissants, qui ne sont plus en corrélation avec les usages d'aujourd'hui.

L'objectif est de repenser ces espaces en lien avec des préoccupations et des enjeux plus contemporains, en mettant en valeur les configurations de sentes et de placettes qui offrent un potentiel intéressant.

LES APPORTS DU CAUE :

Analyse du contexte

Aide à la compréhension des contraintes d'usages et à la définition des besoins

Principe d'implantation sur la parcelle



Des exemples inspirants



Salle polyvalente_ Cepoy (45)
Vincent Bourgoïn architecte



Jardin public_ Larrey (21)
JDM Paysagistes

CONSEIL **AUGY**

Imaginer des services en centre-bourg

Les élus ont sollicité le CAUE afin d'étudier la création éventuelle d'une « maison de la convivialité communale » pour répondre notamment à une problématique d'accessibilité de la mairie actuelle et une hypothétique mutualisation de l'agence postale.

L'objectif est d'étudier les possibilités d'une telle réalisation sur un terrain disponible situé en plein cœur du village pour en préciser les contraintes et les potentiels avant d'aller vers des études plus opérationnelles.

LES APPORTS DU CAUE :

Définition des besoins

Aide à la compréhension des contraintes d'usages et à la définition des besoins

Étude de potentiel d'aménagement

Divers principes de renaturation
imaginés par le groupement d'études
Crédit : Agence CAMBIUM 17



CONSEIL **COULANGES-LA-VINEUSE**

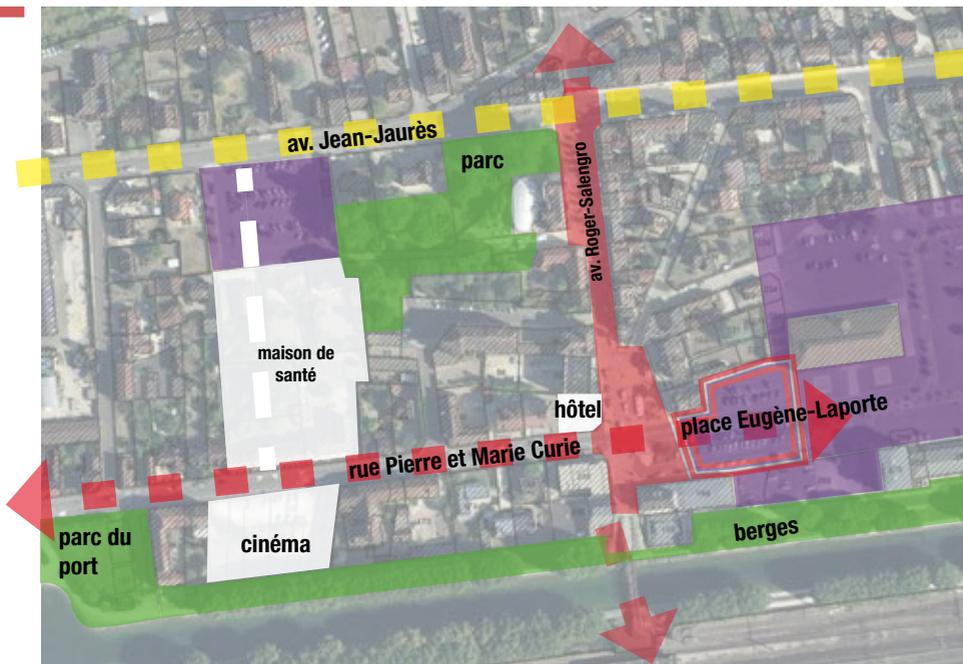
Le végétal en réponse au réchauffement climatique

La commune a sollicité dès 2019 les services du CAUE de l'Yonne pour l'aider à définir ses besoins et à prendre de premières orientations. L'équipe municipale renouvelée, de nouveaux objectifs sont venus compléter les premières intentions comme la biodiversité, le retour de la nature « en ville », la lutte contre l'îlot de chaleur, et plus globalement l'adaptation au changement climatique.

Ces objectifs ont été traduits par le CAUE dans un cahier des charges permettant aux élus de faire réaliser une étude de faisabilité par des paysagistes, document cadre permettant la programmation des investissements.

LES APPORTS DU CAUE :

Sensibilisation à de nouvelles pratiques de réflexion collective et participative
Aide à la définition d'un cahier des charges en vue de consulter une équipe de professionnels
Accompagnement de l'étude



CONSEIL **MIGENNES**

Des espaces publics repensés pour revitaliser une ville

Le CAUE de l'Yonne a accompagné la municipalité dans sa réflexion sur le devenir des espaces publics de l'hypercentre en pleine restructuration. Support de nombreux projets en cours de réalisation (port, cinéma, hôtel, maison de santé, etc.), l'enjeu complémentaire sera de repenser les espaces publics qui les relient.

Les questions importantes sont la lisibilité des espaces, la clarté des croisements, la qualité des aménagement et donc du cadre de vie offert aux habitants, aux passants et aux touristes ou encore la visibilité des commerces.

LES APPORTS DU CAUE :

Analyse du site (histoire, paysage, architecture, usage, etc.)

Aide à la définition des besoins

Aide à la définition d'un cahier des charges en vue de consulter une équipe de professionnels

Références d'aire de jeux pour enfants

Aménagements paysagers et facilités pour le jeux se répondeant et se complètent pour créer un site agréable et sécurisé.



CONSEIL **BRIENON-SUR-ARMANÇON**

Ré-aménager un square

La commune de Briennon-sur-Armançon a sollicité le CAUE de l'Yonne dans le cadre d'une réflexion sur le square Gustave-Varenne. Vaste espace libre au cœur de quartiers périphériques au centre-bourg, il n'a fait l'objet que de peu d'aménagements depuis l'urbanisation du site, qui a occasionné un volume important de terres de déblais recueillies sur place. Il accueille aujourd'hui quelques équipements de jeux, vocation du lieu que l'équipe municipale souhaite consolider et développer à l'avenir et au cours du mandat, en lien avec des envies exprimées par les habitants.

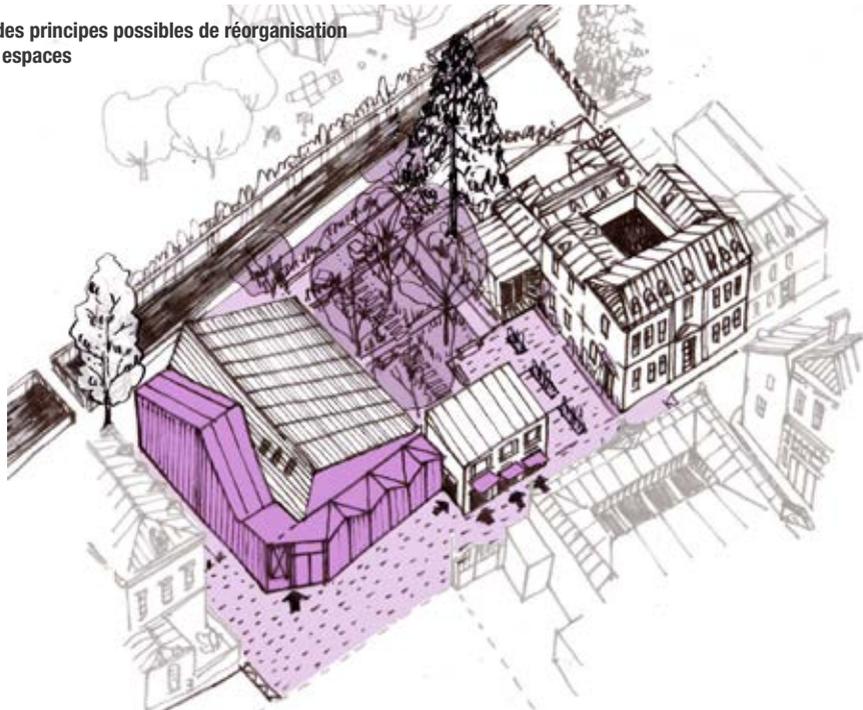
L'objectif est d'apporter à la commune une vision globale sur le devenir de cet espace.

LES APPORTS DU CAUE :

Aide à la définition des besoins

Aide à la compréhension des contraintes d'usages

Étude du potentiel d'aménagement et revue de projets démonstrateurs

CONSEIL **TONNERRE**

Repenser un équipement culturel et ses abords

La commune étudie la mise en valeur de nombreux espaces de la ville, depuis les entrées de bourg jusqu'à la requalification d'équipements. Le présent dossier s'attache à ce premier sujet plus particulièrement. La remise en valeur d'un équipement culturel regroupant salle polyvalente et ancienne salle d'exposition et la redéfinition de ses abords en lien avec la réhabilitation de la maison Marland correspond à l'un des lieux stratégiques dans le centre-ville.

LES APPORTS DU CAUE :

Analyse du site et état des lieux

Aide à la compréhension des besoins d'un équipement culturel

Élaboration de scénarios d'usage afin d'enrichir la programmation et la décision



CONSEIL **GURGY**

Aménager deux places, pour deux fonctions différentes

La commune de Gurgy souhaite réaménager deux places publiques, l'une située au cœur du vieux village en bordure de l'Yonne, l'autre au carrefour des axes de circulation importants du bourg et articulant les commerces. Pour cela, l'expertise du CAUE a été demandée afin d'aider les élus à imaginer le potentiel de leur requalification.

L'objectif est de mener une réflexion sur le devenir de ces espaces pour notamment offrir un cadre de vie et une ambiance végétale appropriés pour mieux accueillir les usages et ainsi valoriser l'image des lieux.

LES APPORTS DU CAUE :

Analyse du site et état des lieux

Aide à la compréhension d'enjeux différents

Aide à la mise en évidence de potentiels de réaménagement



ATELIERS PRATIQUES ET TEMPS LONGS

SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE

Quels espaces publics en 2030-2040 ?

Avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale et à l'occasion du démarrage de la mandature, les élus ressentent le besoin de prendre du recul sur le bourg et de construire une vision commune sur le devenir des espaces publics à l'aune d'enjeux contemporains (mobilités douces, développement durable, vivre-ensemble...)

L'objectif est de rassembler les visions personnelles des différentes parties prenantes (élus, techniciens, habitants...) croisées à une expertise du CAUE, afin de construire un cadre de réflexion et d'action propice au cadre de vie communal, pour imaginer ensuite un programme d'actions à développer sur plusieurs mandats.

LES APPORTS DU CAUE :

Facilitation de démarche participative

Analyse du site et état des lieux

Aide à la définition d'enjeux et de potentiels

Aide à la définition d'un cahier des charges en vue de consulter une équipe de professionnels



ATELIERS PRATIQUES ET TEMPS LONGS **SAINT-FARGEAU**

Aménager collectivement la traversée de son bourg

L'objectif de la nouvelle équipe municipale est de construire avec les habitants, une vision commune afin d'envisager des espaces de qualité intégrés à leur environnement naturel, bâti et historique.

Pour accompagner au mieux la collectivité dans cette démarche, le CAUE de l'Yonne lui a proposé une méthodologie développée en plusieurs phases.

Après un diagnostic partagé réalisé en marchant avec élus et habitants, une analyse de l'existant a permis de révéler les enjeux du développement urbain et des espaces publics en particulier.

Issus d'échanges, des principes d'aménagement seront proposés afin d'aider les élus à se positionner sur les moyens et méthodes à mettre en œuvre.

LES APPORTS DU CAUE :

Facilitation de démarche participative

Analyse du site et état des lieux

Aide à la définition d'enjeux et de potentiels

Aide à la définition d'un cahier des charges en vue de consulter une équipe de professionnels



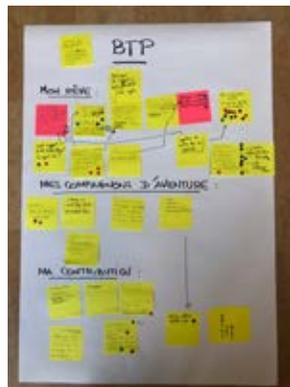
EXPOSITION, ATELIERS, ARCHI-VISITES, CINÉ-DÉBAT

AUXERRE

Festival « Ressources & Vous »

Nouveau-né des événements éco-responsables cherchant à promouvoir des modes de consommation vertueux, le Festival « Ressources & vous » était programmé en novembre 2020 à Auxerre. A travers une programmation transversale, il devait mettre en lumière quatre thématiques comme autant de portes d'entrée pour faire et agir autrement : se nourrir, consommer, fabriquer, habiter. Son ambition était de rassembler des acteurs locaux et régionaux qui au travers de leurs activités préservent les ressources. Réparation, réutilisation, mutualisation, partage, toutes ces solutions qui tendent vers une consommation durable auraient été à l'honneur à travers des ateliers, des résidences, des challenges coopératifs, des repas collectifs, des workshop, des tables rondes, une Braderie de l'Art etc.

Chef d'orchestre de la thématique « Habiter », le CAUE de l'Yonne pilotait une programmation sur des alternatives d'avenir dans l'acte de bâtir et de vivre sur le territoire. La finitude des ressources et l'accumulation des déchets, dont le secteur du BTP est le plus grand producteur, pousse à aménager et concevoir autrement.



1 - Communication projetée du festival

2 - Recherche de gisements de matières à réemployer lors d'un workshop avec des étudiants

3 - Synthèse d'un des ateliers de co-construction du programme

4 - Un atelier de co-construction du programme avec des partenaires nombreux



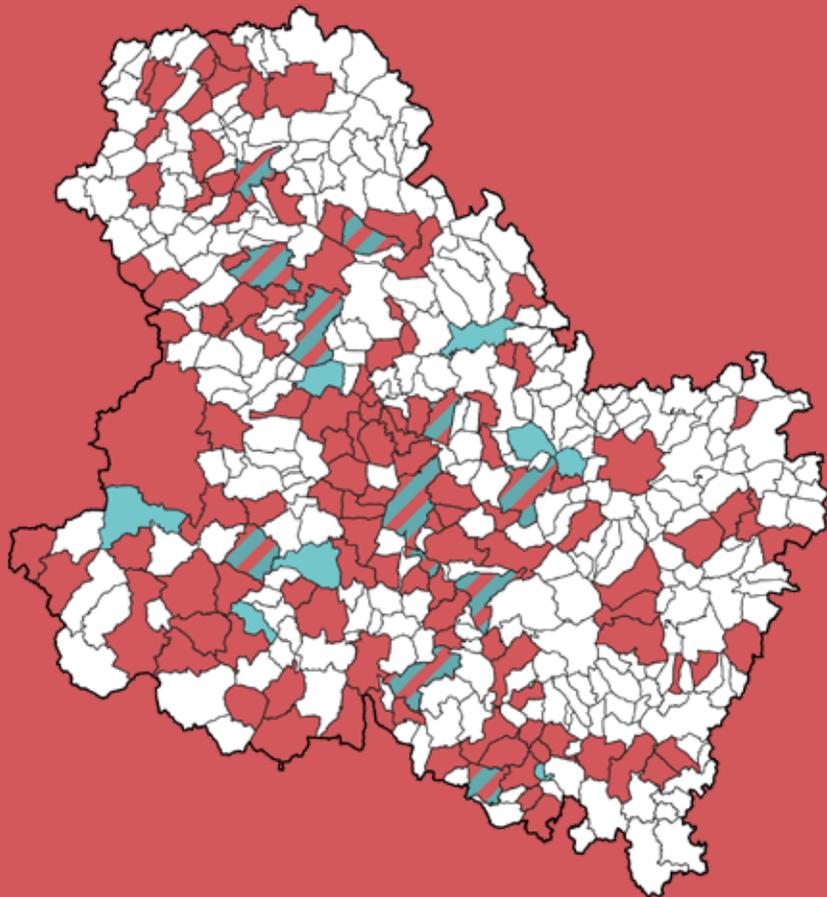
Format : programmation multiformats (exposition, workshops scolaires, événements, marché, archi-visites, atelier élus et professionnels, soirée-ciné) / **Partenaires :** Cette programmation était portée par le CAUE de l'Yonne, Au bonheur des chutes, Mobilwood et le Syndicat des Déchets Centre Yonne, en partenariat avec l'Agglomération de l'Auxerrois et la Ville d'Auxerre. Elle recevait le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et de l'ADEME. Elle était co-construite avec plus d'une cinquantaine d'acteurs locaux du recyclage, du réemploi et de la réutilisation.

Le festival se tiendra sous une forme à préciser après la crise sanitaire.

Les chiffres clés de 2020

290 projets accompagnés (+ 18 %)

1 410 heures de conseil
soit 55 000 € de budget dédié



**CARTE DES CONSEILS AUX PARTICULIERS,
PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS EN 2020**



Particuliers



Professionnels, entreprises ou associations



Particuliers, professionnels, entreprises et associations

ACCOMPA- GNEMENT DES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire ou rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

UN SERVICE DE CONSEIL ARCHITECTURAL

En créant les CAUE en 1977, le législateur a fait d'eux un service public financé alors par une taxe : la Taxe Départementale des CAUE. Cette taxe prélevée sur les permis de construire est la ressource principale des CAUE. Elle est maintenant calculée sur la part départementale de la Taxe d'Aménagement.

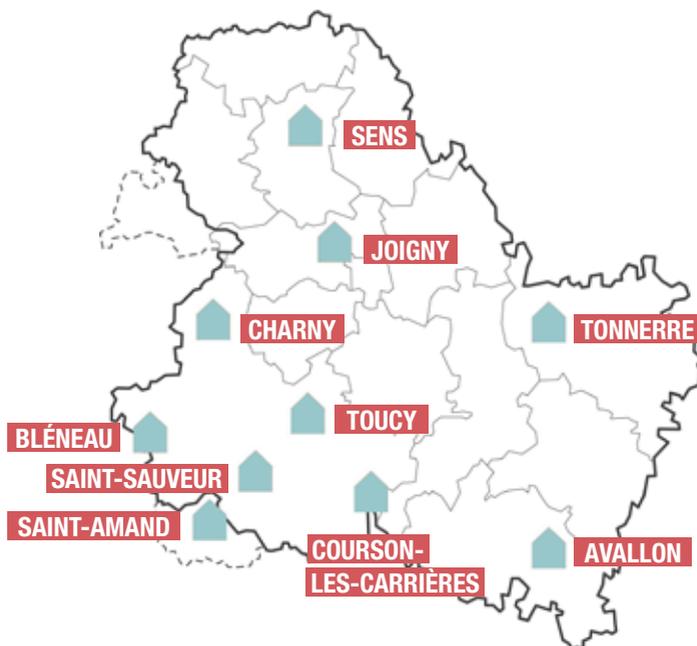
La gratuité des conseils donnés par les CAUE est la contrepartie de cette taxe.

Les architectes du CAUE ne font pas de maîtrise d'œuvre mais conseillent les particuliers, les professionnels, les commerçants... en amont sur le choix d'un terrain, sur tout projet dans l'intention de construire, de réhabiliter ou d'améliorer un bâtiment existant, afin de bien intégrer la construction dans l'environnement. **Tous les secteurs du cadre de vie peuvent être abordés : habitat, tourisme et résidence secondaire, commerce, agriculture, etc.**

Les conseils peuvent se classer en deux types de demandes :

- **les conseils consécutifs à des réserves**, voire refus de permis de construire pour des raisons de qualité architecturale ou d'intégration dans le paysage et l'environnement. Le CAUE oriente le pétitionnaire vers des solutions mieux adaptées au type de projet.
- **les demandes spontanées de conseil (majoritaires)**. Il s'agit d'aider les personnes à formuler le programme de leur projet, à en définir l'implantation, à orienter le choix des matériaux, des énergies, à informer des différentes démarches administratives ou réglementaires.

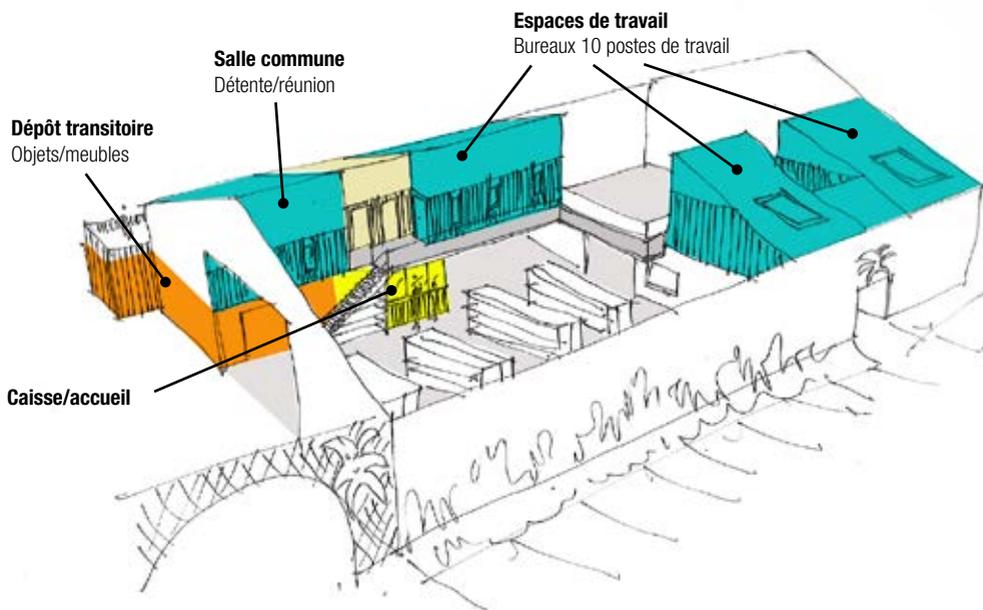
Les conseils sont donnés sur rendez-vous, très exceptionnellement sur site. Une fiche-conseils est envoyée par la suite au porteur de projet. Elle détaille tous les points abordés lors de l'entretien et répond aux questions en suspens.



10 PERMANENCES DÉLOCALISÉES SUR LE TERRITOIRE

L'Yonne est aujourd'hui dotée, par le biais du CAUE, de l'ADIL et de l'Espace Info Énergie, d'une offre globale et complémentaire de conseils. Nous œuvrons tous dans le cadre de missions d'intérêt public, en toute neutralité, de manière gratuite, et dans un souci de qualité de l'habitat et de l'architecture, mais aussi de prise en compte du développement durable.

Afin de proposer un accompagnement encore plus adapté aux attentes et aux contraintes des Icaunais, nous associons nos structures pour les faire bénéficier d'une expertise complète dans un lieu partagé plus proche d'eux. Ce rapprochement est l'opportunité de proposer sur divers territoires des permanences conjointes, dans un lieu public identifié, et de développer le concept de « Maison de l'Habitat » itinérante, véritable lieu de rencontre, d'information, de discussion et de conseils gratuits pour tous.



Organisation volumétrique des fonctions

CONSEIL **TOUCY**

Développement d'un tiers-lieux rural

Partenaire depuis sa création, le CAUE accompagne au gré des besoins les différentes structures qui composent ce collectif basé à la Californie qui agglomère progressivement de plus en plus d'initiatives et de personnes. Arrivé à un stade de développement où des besoins de surfaces supplémentaires sont apparus, le collectif doit maintenant structurer un projet anticipant également des données non encore précises. L'échange avec le CAUE a permis d'étudier le déploiement de nouveaux besoins sur le site et justement d'imaginer le potentiel de certains lieux encore non aménagés pour de nouveaux partenaires.

LES APPORTS DU CAUE :

Aide à la compréhension d'enjeux réglementaires

Aide à la réflexion sur l'organisation des fonctions

Aide à la compréhension de nouveaux enjeux de développement

Photomontage d'un principe de devanture



CONSEIL **FONTENOY**

Création d'une devanture commerciale en site protégé

Le demandeur souhaite transformer une maison d'habitation en local professionnel de pâtisserie avec transformation et vente sur place.

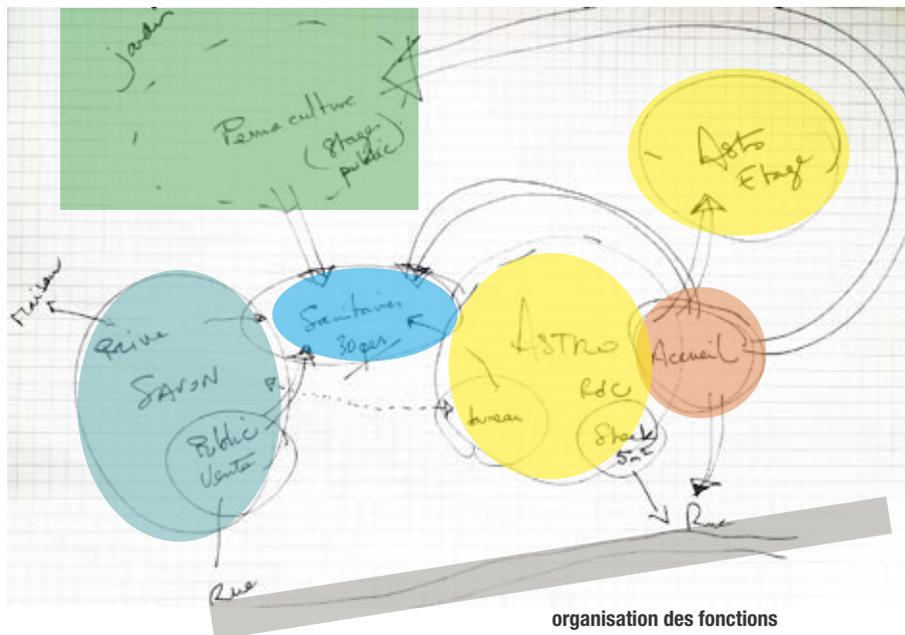
Le RdC serait ainsi dédié à l'activité proprement dite et à l'accueil du public et l'étage accueillerait les bureaux et les espaces de stockage.

Soucieux du patrimoine local, il souhaitait imaginer son projet en cohérence avec le monument historique protégé à proximité.

LES APPORTS DU CAUE :

Aide à la compréhension de la réglementation liée à l'accueil du public

Aide à la prise en compte de la sensibilité patrimoniale dans le dessin de façade



CONSEIL **ASNIERES-SOUS-BOIS**

Aménagement d'activités dans une grange

En complément d'une partie habitation en cours de réhabilitation, le projet vise à transformer une grange attenante pour y développer des activités professionnelles (savonnerie d'une part et formation à l'astronomie d'autre part) en lien avec un projet de reconversion.

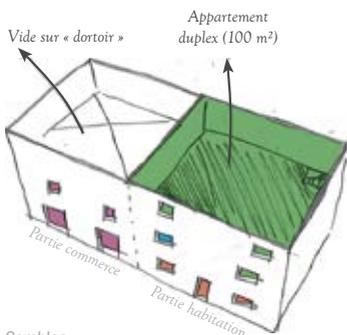
Les enjeux majeurs sont liés à la cohabitation de ces activités avec le logement et à la compréhension de la réglementation liée à l'accueil du public sans trop dénaturer cette ancienne ferme.

LES APPORTS DU CAUE :

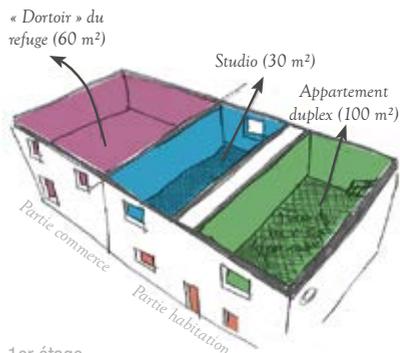
Aide à la compréhension de l'impact du projet

Aide au développement de principes d'aménagement optimisés

Aide à la compréhension de la réglementation liée à l'accueil du public

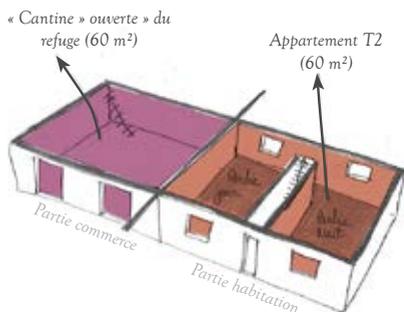


Combles



1er étage

Principe d'un des scénarios proposés



RdC

CONSEIL ASQUINS

Réhabilitation d'un commerce et de logements

Le besoin prioritaire identifié est celui d'un logement en tant que résidence principale pour une personne vivant seule et pouvant héberger et accueillir ponctuellement ses proches.

Parmi les autres besoins et souhaits identifiés, ont été envisagés différents scénarios :

- l'aménagement de petits appartements
- l'aménagement d'un appartement partagé, sorte de colocation
- la création d'un lieu de vie polyvalent dans la partie « local commercial » pour une gestion et des usages restant à définir

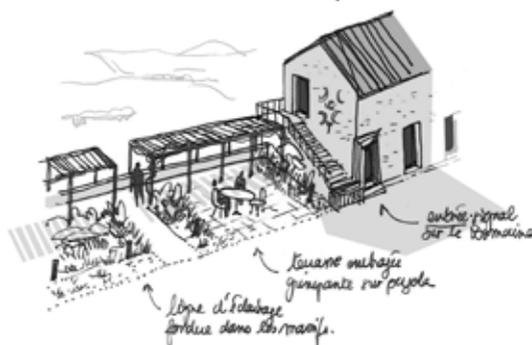
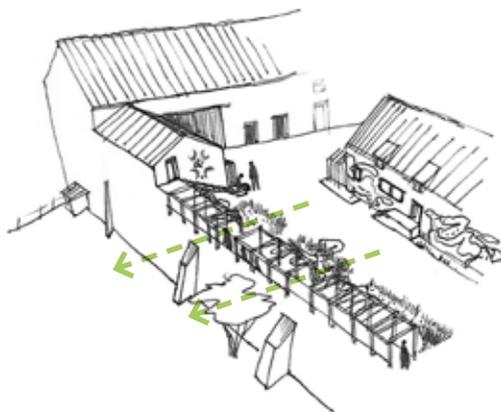
LES APPORTS DU CAUE :

Aide à la compréhension du potentiel des bâtiments

Aide à la définition de scénarios de réorganisation des étages afin de l'aider à préciser un programme équilibré économiquement



principes de réaménagement proposés



CONSEIL THAROISEAU

Amélioration des abords d'un chai viticole

Le domaine comprend le lieu d'habitation des propriétaires-exploitants et toutes les fonctions de transformation, stockage et de vente

La demande de conseil concerne le réaménagement de la cour pour répondre à une demande croissante liée au tourisme du vin (dégustation et vente au domaine)

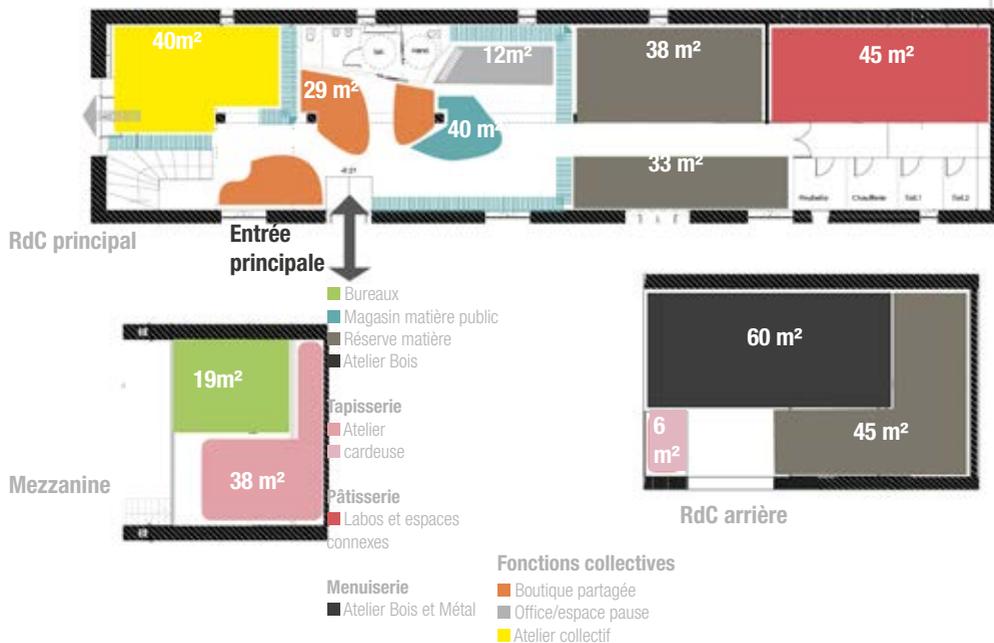
Dans cette optique, plusieurs points ont été travaillés par la paysagiste du CAUE :

- _ la lisibilité et le confort du parcours visiteur / client
- _ les transitions entre espaces privés / agricoles / publics
- _ la mise en valeur de la terrasse et de la vue, ainsi que des bâtis à forte valeur patrimoniale.

LES APPORTS DU CAUE :

Aide à la compréhension des enjeux paysagers du site

Aide à la simplification des flux et à la mise en valeur des espaces afin d'aider l'intervention d'un paysagiste concepteur



Schémas fonctionnels proposés

CONSEIL **AUXERRE**

Étude du potentiel de locaux artisanaux

La structure accompagnée souhaitait changer de locaux professionnels et avait plusieurs options de locaux afin d'accueillir ses activités.

L'apport de l'architecte-conseiller du CAUE a essentiellement été de tester des organisations fonctionnelles pour chacun des sites, sur la base des besoins exprimés, permettant d'optimiser les conditions de travail et d'accueil du public, tout en prenant en compte les principales réglementations inhérentes. Cet apport a permis au demandeur de retenir l'une des options.

LES APPORTS DU CAUE :

Aide à la compréhension du potentiel de plusieurs locaux professionnels
Aide à la projection spatiale d'une organisation de travail

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Les chiffres clés de 2020

1 projet réalisé en milieu scolaire

3 projets reportés en 2021

200 élèves ont participé aux actions débutées

« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. »



ATELIERS - VISITES **AUXERRE**

Les Enfants du Patrimoine

La manifestation « Les Enfants du Patrimoine » a été créée à l'initiative de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France il y a 16 ans. Elle prend place la veille du week-end des Journées européennes du patrimoine avec pour ambition de rapprocher le sujet du patrimoine - architectural, urbain et paysager - du jeune public par des activités gratuites et adaptées à tous les niveaux.

Alors que l'action prend de l'essor et se développe à l'échelle nationale, le CAUE de l'Yonne s'est investi localement par l'organisation de 5 événements en partenariat avec la ville d'Auxerre. Cette journée avait pour ambition de permettre aux jeunes et à leurs enseignants de découvrir le patrimoine d'Auxerre, de l'Yonne ou encore de la Région lors de visites d'exposition, de promenades architecturales et d'ateliers ludiques.

Format : 5 rendez-vous composés de 15 activités / **Public** : 6 classes du CM1 au CM2, 140 enfants / **Intervenants - partenaires** : FNCAUE, Ministère de la Culture, Ville d'Auxerre et le CAUE



RÉSIDENCE **SEIGNELAY**

Parcours ton école

Une école en milieu rural est un des services publics fondamentaux. Celle de Seignelay est construite toute en profondeur sur une parcelle de cœur de bourg. La rendre visible depuis l'espace public, tel est l'objectif de cette résidence d'éducation artistique. A l'initiative du CAUE, un collectif de designer/graphiste accompagne les élèves dans l'élaboration de ce projet. Débuté en 2019 par l'élaboration d'une cartographie sensible de leur environnement urbain, les élèves devaient ensuite entrer dans une phase plus active de production d'une œuvre, interrompue par le contexte sanitaire. Ce travail aboutira cependant en 2021.

Format : 30 h d'atelier et une restitution publique / **Public** : 3 classes du CP au CE2, 80 enfants / **Intervenants - partenaires** : École élémentaire de Seignelay, commune de Seignelay, Juliette SIX designer à Bonjour Cascade, CAUE de l'Yonne, DRAC Bourgogne-Franche-Comté

3 URBANISME

4 PAYSAGE e

11 Culture

14. Réglementation

14. Techniques

12 Pratiques

31 Histoire & Patrimoine

32 Théorie de l'Urbanisme

41 C

33 Plans local

34 Opérations d'aménagement

42

35 Foncier

36 Fiscalité

43

37 Droit & Législation

38 Corporation

44 Techniques de



RESSOURCES ET INFORMATION

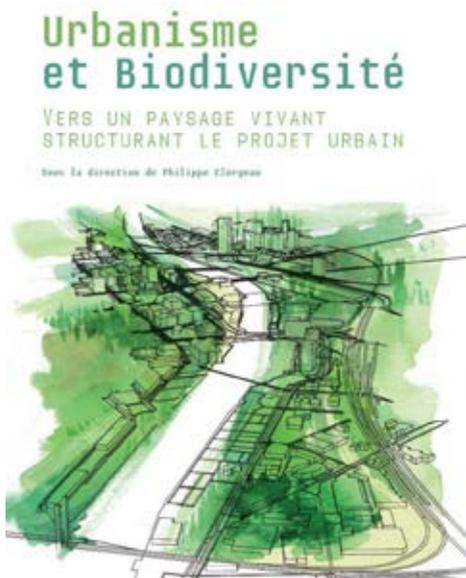
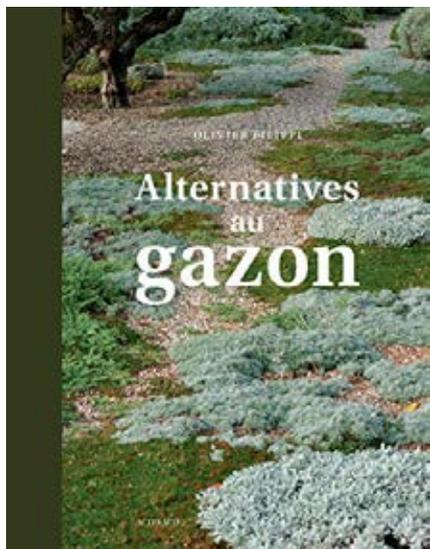
« Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

UN CENTRE DE RESSOURCES

Le centre de documentation du CAUE met gratuitement à la disposition de tous un fonds documentaire en constante progression pour permettre de s'informer dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement, du paysage, de l'histoire de l'architecture, de l'histoire régionale et locale... Mis en place dès 2012, le centre de documentation est aujourd'hui riche de plus de 1 900 ouvrages, et continue d'étoffer son fonds. Les documents sont consultables sur place et sur rendez-vous ; des recherches peuvent être effectuées. Se renseigner auprès de la documentaliste. Sont également disponibles près d'une dizaine de titres de périodiques : La Maison Écologique, les Carnets du paysage, Matières...

Quelques nouveautés de notre centre de ressources

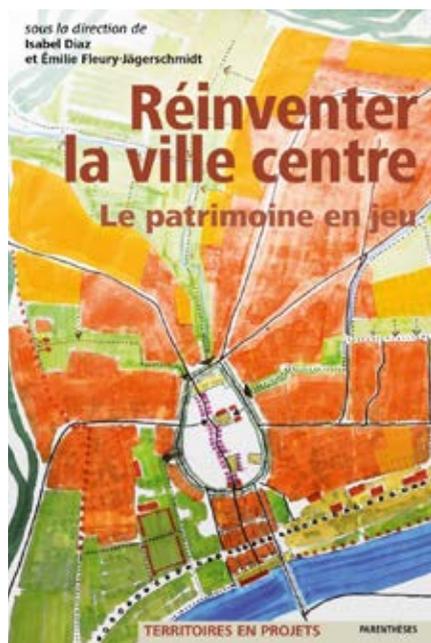


UN PORTAIL DOCUMENTAIRE RÉGIONAL

Les centres de ressources culturelles des CAUE du Centre-Est vous proposent cet espace mutualisé d'information donnant accès à leurs bibliothèques et à une variété de documents : livres, articles de presse, brochures, bulletins, CD-DVD, vidéos, sites web...

Depuis cette année, un bulletin thématique mensuel sous forme de newsletter est envoyé sur demande à ressourcescaue@gmail.com

Recherches en ligne sur www.ressources-caue.fr



L'OBSERVATOIRE DES CAUE

L'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage c'est :

- une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur les réalisations des acteurs du projet.
- une sélection d'opérations choisies par l'équipe du CAUE pour la qualité de leurs conceptions, leur caractère innovant, leurs valeurs d'usage.

En un clic, vous avez accès à des réalisations d'architecture publique, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espaces publics et de jardins de votre département, mais aussi de France ; autant de sources d'inspirations pour vos projets.

Rendez-vous sur : www.caue-observatoire.fr

MAISON INDIVIDUELLE, La Ferté Loupière
Véronique PINSSEAU Architecte (crédits photo : Véronique PINSSEAU)



LES OUTILS DE COMMUNICATION

En 2019, le CAUE continue à développer des outils pour communiquer largement et plus précisément auprès de tous les publics :

- **une lettre d'information** est publiée chaque trimestre pour informer tous les publics de l'Yonne des dernières actions du CAUE, des prochains rendez-vous, des événements et manifestations de ses partenaires en lien avec l'aménagement du territoire et le cadre de vie. Pour la recevoir, s'inscrire via notre site internet, au bas de la page d'accueil
- **un site internet** en ligne : www.caue89.fr
- **la présence sur les réseaux sociaux** : retrouvez et suivez les actualités du CAUE sur twitter, instagram et facebook.
- la Fédération Nationale des CAUE a édité courant 2018 **une série de courtes vidéos** à visée pédagogique pour les différents publics avec lesquels les CAUE travaillent : professionnels, particuliers et enseignants. A (re)découvrir sur le site du CAUE, de la FNCAUE et sur Youtube.

Vidéo « Professionnels, votre CAUE vous aide ! »



ADHÉSION 2021

Nom Prénom :

Représentant (le cas échéant) :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

souhaite adhérer au CAUE de l'Yonne et acquitte une cotisation de :

Date et signature :

€

- souhaite adhérer pour le compte de ses communes membres
- souhaite recevoir un reçu
- souhaite recevoir les actualités et prochains rendez-vous du CAUE de l'Yonne

Calcul de la cotisation

20 €	Particuliers, professionnels
30 €	Associations et établissements scolaires
100 €	Organismes professionnels et chambres consulaires
0,15 € / hab.	Communes ou groupement de communes <small>avec un minimum de 20 € et un plafond de 4 500 €</small>



Le règlement

Par chèque à l'ordre de :

CAUE de l'Yonne
8 avenue du 4e Régiment
d'Infanterie
89000 AUXERRE
SIRET 524 967 817 00031
APE 7111Z

Par virement bancaire / RIB

Titulaire du compte : CAUE 89
Domiciliation : Caisse d'Épargne de
Bourgogne-Franche-Comté
IBAN : FR76 1213 5003 0008 0004 6663 695
BIC : CEPFRPP213

Direction de publication et conception graphique : CAUE de l'Yonne

Crédits photographiques et d'images : CAUE de l'Yonne, sauf mention contraire
Impression : imprimerie PEAU, sur papier Novatech Matt 100 % PEFC Certified



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'YONNE

8 avenue du 4^e Régiment d'Infanterie
89000 AUXERRE

Tél. : 03 58 43 80 33

E-mail : accueil@caue89.fr

www.caue89.fr   